

Pour des vacances sans contrefaçons

Berne, 23 juin 2009 – STOP A LA PIRATERIE

Semaine d'action à l'aéroport de Zurich : avertissement contre les contrefaçons et les produits piratés

Depuis juillet 2008, l'Administration des douanes suisse saisit dans les bagages des voyageurs les objets contrefaits, avant tout des sacs, des vêtements, des médicaments et des montres. Afin d'attirer l'attention des touristes sur la menace que représentent ces contrefaçons, l'association STOP A LA PIRATERIE mène, du 1^{er} au 7 juillet 2009, une campagne d'information à l'aéroport de Zurich.

Toutes les personnes qui partent en vacances entre le 1^{er} et le 7 juillet au départ de Zurich-Kloten se verront confrontées, dans la salle d'embarquement que l'on appelle l'Airside-Center, au fléau des marchandises contrefaites. L'objectif n'est évidemment pas de gâcher les vacances des voyageurs, mais de les informer sur les dessous de la contrefaçon et de leur éviter de devoir laisser à la douane le souvenir acheté, à leur retour en Suisse. Entre formules percutantes et renseignements personnalisés, les voyageurs pourront découvrir des exemples de contrefaçons et se verront remettre un (véritable !) petit cadeau pour leur voyage.

Un trafic qui rapporte des milliards

Le phénomène de la contrefaçon et du piratage a atteint des proportions véritablement alarmantes. En effet, le nombre des entreprises suisses victimes de faussaires s'accroît. Comme le montrent les exemples exposés au stand, la contrefaçon ne se limite depuis longtemps déjà plus aux produits de luxe, mais concerne tous les biens sans exception: médicaments, jeux électroniques, jouets pour enfants, brosses à dents, aucune marchandise n'y échappe. Le fléau de la contrefaçon et du piratage occasionne à l'économie nationale des pertes que l'on estime à quelque 2 milliards de francs par an. A l'échelle mondiale, les dommages s'élèvent à plusieurs centaines de milliards de francs. L'industrie du faux est contrôlée par le crime organisé. Les gains sont bien supérieurs à ceux engrangés par le commerce de la drogue.

Les contrefacteurs n'investissent pas dans la recherche et le développement; ils volent et exploitent bien souvent des enfants pour fabriquer leurs contrefaçons dans de mauvaises conditions de travail. Cette activité se fait au détriment de l'industrie et détruit des centaines de milliers d'emplois dans le monde entier.

Attention danger !

Les contrefaçons présentent souvent une qualité inférieure. En fonction du produit, elles peuvent donc constituer une menace sérieuse pour la sécurité et la santé des consommateurs. C'est vrai pour des produits tels que les médicaments, les denrées alimentaires et produits d'agrément, les jouets pour enfants et les pièces détachées de tous types, utilisées par exemple dans les secteurs automobile ou aéronautique.

L'importation de contrefaçons de marques et de designs en Suisse est interdite. Depuis l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur les brevets le 1^{er} juillet 2008, l'Administration des douanes est habilitée à saisir et à détruire les contrefaçons, même s'il ne s'agit « que » d'un souvenir destiné à l'usage privé.

STOP A LA PIRATERIE organise ces journées d'action à l'aéroport de Zurich du 1^{er} au 7 juillet 2009 dans le but de prévenir ce genre de désagrément.

Et afin que les voyageurs voient s'exaucer le souhait qui leur est adressé avant leur embarquement:

« Bon vol. Sans vous faire voler. »

STOP PIRACY

STOP A LA PIRATERIE, la Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie, est une initiative commune de l'économie et de l'administration suisses. Elle a pour but de lutter activement et durablement contre la contrefaçon et le piratage en renforçant la coordination et la coopération entre ses membres et d'informer le public sur les effets désastreux de ce fléau. La Plate-forme est née d'une initiative de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle et du Comité suisse de la Chambre de commerce internationale. (www.stop-piracy.ch)

Renseignements complémentaires :

Anastasia Li-Treyer, présidente de l'association STOP A LA PIRATERIE, 031 377 72 66,
info@promarca.ch

Felix Addor, vice-président de l'association STOP A LA PIRATERIE ; 031 377 72 01,
felix.addor@ipi.ch